

CONDITIONS GENERALS DE VENTE

Prestations de services – SokApp
En vigueur au 14-02-2026

ARTICLE 1. Identification

Belhouari Kader (SokApp)
Auto-entrepreneur
Adresse : 59 Rue de Ponthieu, Bureau 326, 75008 Paris
SIRET : 10091483700032
Code APE : 62.01Z
TVA non applicable, art. 293B du CGI

ARTICLE 2. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les prestations de services proposées par SokApp, notamment :

création de sites internet

développement d'applications web

maintenance et support

prestations de développement informatique

ARTICLE 3. Devis et commande

Toute prestation fait l'objet d'un devis préalable.

Le devis vaut contrat dès lors qu'il est accepté par le client (signature, validation écrite ou email).

Le démarrage du projet est conditionné à :

l'acceptation du devis

le paiement de l'acompte prévu

ARTICLE 4. Prix et modalités de paiement

Les prix sont exprimés en euros, hors taxes.

TVA non applicable, art. 293B du CGI.

Sauf mention contraire :

Acompte de 30 % à la signature du devis

Solde payable à la livraison du projet

Les paiements s'effectuent par virement bancaire.

Tout retard de paiement pourra entraîner la suspension des prestations.

4.1 Retard de paiement

Conformément aux dispositions des articles L.441-10 et suivants du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit l'application de pénalités de retard calculées sur la base d'un taux égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera également due pour tout retard de paiement, conformément à l'article D.441-5 du Code de commerce.

Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, une indemnisation complémentaire pourra être demandée sur justification.

ARTICLE 5. Délais de réalisation

Les délais de livraison sont communiqués à titre indicatif.

Ils peuvent être prolongés en cas de :

retard de validation du client

absence ou retard dans la fourniture des contenus (textes, images, accès, etc.)

SokApp ne pourra être tenu responsable d'un retard imputable au client.

ARTICLE 6. Livraison des livrables

Les livrables sont fournis sous forme numérique, soit par mise en ligne sur l'hébergement du client, soit par remise d'une archive numérique (.zip) contenant l'ensemble des fichiers du projet.

Une présentation de démonstration pourra être organisée à distance afin de valider la conformité du livrable au cahier des charges.

Le client dispose d'un délai de 7 jours calendaires après livraison pour signaler toute non-conformité.

Passé ce délai, le livrable sera réputé conforme et accepté.

La remise définitive des accès, fichiers sources ou archives complètes intervient après paiement intégral du solde de la facture.

Toute demande de modification ou d'évolution non prévue au devis initial ou au cahier des charges validé fera l'objet d'un devis complémentaire.

Les prestations de maintenance ne couvrent pas les évolutions fonctionnelles ou modifications structurelles du projet.

6.1 Hébergement et accès techniques

Lorsque le client choisit son propre hébergeur ou fournisseur de services techniques (hébergement, nom de domaine, services tiers), Belhouari Kader (SokApp) ne pourra être tenu responsable des dysfonctionnements, interruptions de service, pertes de données ou limitations techniques liés à ces prestataires externes.

La responsabilité de Belhouari Kader (SokApp) ne saurait être engagée en cas de mauvaise configuration, modification ultérieure ou suppression des accès par le client ou un tiers.

ARTICLE 7. Obligations du client

Le client s'engage à :

fournir des informations exactes

transmettre les contenus nécessaires dans les délais

valider les étapes du projet dans un délai raisonnable

Tout retard du client pourra entraîner un décalage du planning.

ARTICLE 8. Maintenance

Les prestations de maintenance, lorsqu'elles sont incluses dans le devis, sont facturées sous forme forfaitaire pour une durée déterminée précisée au devis.

À l'issue de cette période, toute nouvelle intervention fera l'objet d'un nouveau devis.

ARTICLE 9. Responsabilité

SokApp est soumis à une obligation de moyens, et non de résultat.

La responsabilité de SokApp ne pourra être engagée pour :

pertes de données

pertes de chiffre d'affaires

dommages indirects

Le client est responsable de la sauvegarde régulière de ses données.

En tout état de cause, la responsabilité de Belhouari Kader (SokApp) ne pourra excéder le montant hors taxes effectivement payé par le client au titre de la prestation concernée.

ARTICLE 10. Propriété intellectuelle

La propriété du site, de l'application ou des livrables est transférée au client après paiement intégral des sommes dues.

SokApp se réserve le droit de mentionner le projet à titre de référence commerciale.

ARTICLE 11 – Protection des données personnelles (RGPD)

Dans le cadre de son activité, Belhouari Kader (SokApp) est amené à collecter et traiter certaines données personnelles du Client (nom, prénom, adresse email, coordonnées professionnelles).

Ces données sont collectées uniquement dans le cadre de la gestion commerciale, administrative et contractuelle des prestations.

Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'exécution du contrat et aux obligations légales applicables.

Belhouari Kader (SokApp) s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin d'assurer la sécurité et la confidentialité des données traitées.

Conformément à la réglementation en vigueur, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de ses données, qu'il peut exercer par demande écrite à l'adresse suivante : contact@sokapp.dev

Lorsque Belhouari Kader (SokApp) intervient en qualité de sous-traitant pour le compte du Client, il s'engage à traiter les données uniquement sur instruction documentée du Client.

ARTICLE 12. Résiliation

En cas d'annulation du projet par le client après validation du devis :

l'acompte versé reste acquis

les travaux déjà réalisés pourront être facturés

ARTICLE 13. Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire.
À défaut, les tribunaux compétents seront ceux du domicile de l'auto-entrepreneur.

Date :

Signature (précédée de la mention : "Lu et approuvé") :